

Solidaires

OCTOBRE 2021

Sans Frontières

Saint-Bernard, Sans-Papiers et Zapatistes : YA BASTA! La longue marche vers la liberté

Le samedi 21 août 2021, 25 ans après l'expulsion violente de l'église Saint-Bernard, les collectifs de Sans-Papiers ont manifesté jusqu'à l'église Saint-Bernard à Paris pour affirmer la force et la détermination de cette longue marche vers la

liberté. Ils ont invité la délégation zapatiste venue en Europe à manifester à leurs côtés.

– Pour la liberté de circulation et la solidarité internationale contre le système meurtrier des frontières et sa domination coloniale ;

– Contre le capitalisme prédateur qui détruit la terre et nos communautés ;

– Pour la régularisation de toutes les Sans-Papiers, la fermeture des centres de rétention et un logement décent pour tous.



Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=mK-prN47XNsc&t=4s>

Union syndicale
Solidaires

Le bulletin de la commission immigration de Solidaires
Union syndicale Solidaires – 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
(33) 1 58 39 30 20 – contact@solidaires.org – solidaires.org



Manifestation à l'appel du Collectif des Sans-Papiers de Montreuil avec les Zapatistes contre les expulsions, et pour la régularisation de tou-te-s les « Sans-Papiers ».
La vidéo : www.youtube.com/watch?v=mK-prN47XNs&t=4s



RELAXE POUR LES « 7 DE BRIANÇON »

**Amnesty International France,
l'Anafé, La Cimade, Médecins
du Monde, Tous Migrants
et le Comité de Soutien aux
« 3+4 de Briançon »**

Paris – Briançon, le 10 septembre 2021

Ce jeudi 9 septembre 2021, à 14 h, la cour d'appel de Grenoble a rendu sa décision dans le cadre du procès des « 7 de Briançon ». La cour a infirmé la décision de première instance condamnant ces sept personnes solidaires pour des faits d'aide à l'entrée et à la circulation de personnes en situation irrégulière après avoir écarté la circonstance aggravante de bande organisée.

Par cette décision, la justice montre que les poursuites contre les militant-es solidaires n'étaient pas fondées, Bastien, Benoit, Eleonora, Juan, Lisa, Mathieu et Théo ayant simplement participé, le 22 avril 2018, à une manifestation pour exprimer leur solidarité avec les personnes

migrantes et pour dénoncer une action de Génération identitaire à la frontière franco-italienne quelques jours plus tôt. Une ombre au tableau, Mathieu, qui était également poursuivi pour rébellion, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis.

« C'est la fin de trois ans et quatre mois de pression, de stress et de fatigue pour "les 7", leurs soutiens, les associations et les militant-es un peu partout en France. Nous sommes soulagé-es par cette décision de la cour d'appel, et cela démontre que malgré les tentatives d'intimidation, la solidarité et la fraternité sont les valeurs les plus fortes », déclare Agnès Antoine, responsable du comité de soutien aux « 3+4 de Briançon ».

« Après la Cour de cassation et la cour d'appel de Lyon, la cour d'appel de Grenoble a pris une décision salubre pour les militant-es, les personnes solidaires et les associations. Cela apporte un peu d'espoir alors que d'autres militant-es ont subi cet été encore des pressions, des intimidations et des auditions libres que

ce soit à la frontière franco-italienne ou à d'autres frontières françaises, et que d'autres procès contre des militant-es solidaires sont encore à venir. », poursuit Laure Palun, directrice de l'Anafé.

À la suite de cette décision forte de la cour d'appel de Grenoble, Amnesty International France, l'Anafé, La Cimade, Médecins du Monde, Tous Migrants et le Comité de Soutien aux « 3+4 de Briançon » appellent les responsables politiques à aller encore plus loin et à supprimer enfin ce « délit de solidarité », qui est attentatoire à la solidarité, à la fraternité et à la liberté d'aider autrui pour des raisons humanitaires.

Dans l'attente, nos associations continueront de soutenir celles et ceux qui défendent les droits des personnes exilées et de dénoncer le « délit de solidarité ».

Pour en savoir plus :

<https://solidaires.org/Grenoble-Delibere-du-proces-en-appel-des-7-de-Briancon-Rassemblement-de-soutien>

Les Terrasses Solidaires : un nouveau tiers-lieu briançonnais dédié à l'accueil et l'intégration de personnes exilées ainsi qu'à l'économie sociale, solidaire et écologique



À Briançon, depuis trois mois, le tiers-lieu « Terrasses Solidaires » est une véritable fourmilière. De nombreux bénévoles affluent de la France entière et beaucoup de Briançon pour rendre possibles l'ouverture et l'installation des premières structures le mercredi 25 août.

Le territoire du Briançonnais, zone montagneuse à la frontière franco-italienne, est marqué par le parcours de l'exil depuis 2017. Différentes initiatives citoyennes se sont constituées pour fournir un accueil digne. En 2020, un tra-

vail collaboratif de nombreux acteurs du Briançonnais a dessiné une vision collective : «le Beau Projet». Ils ont proposé que le territoire renforce sa culture de solidarité, d'hospitalité et d'accueil inconditionnel avec des espaces partagés, générant des synergies entre acteurs et des bénéfices réciproques entre aidés et aidants. Ils souhaitent que sa cohésion et ses ressources soient renforcées et soutenues par une large dynamique participative.

Cette vision aujourd'hui devient réelle autour d'un lieu rassemblant des activités sociales, économiques, culturelles, et écologiques, définies par les actrices et les acteurs du territoire pour le territoire : Les Terrasses Solidaires.

bit.ly/contribuerauxterrassessolidaires Quelques petites images de ce chantier collectif pour voir

les avancées, l'ambiance et cette belle solidarité autour de ce toujours aussi beau projet.

Dans un contexte d'urgence, un agenda serré, imposé par la situation : des arrivées plus importantes d'exilés, l'obligation pour Refuges Solidaires (refugessolidaires.wordpress.com) de quitter le plus tôt possible le bâtiment mis à disposition jusqu'alors par la Communauté de Commune du Briançonnais, l'absence de locaux adéquats pour d'autres acteurs tels que l'association EKO! (asso-eko.org), portant le projet Low-tech & Réfugiés), Médecins du Monde (medecinsdumonde.org) et le Collectif Maraudes, sont autant d'enjeux à accélérer et terminer au plus tôt les travaux.

Rien n'aurait été possible, dans cette course contre la montre,

sans l'incroyable engagement de tous les acteurs.

Une incroyable solidarité financière a permis d'acquérir le lieu en quelques mois. L'acquisition du site des Terrasses a été faite par une société foncière dédiée. Des associés solidaires locaux individuels se sont fortement engagés dans ce projet. Ils sont regroupés dans une foncière «locale» porteuse de près de 35 % des parts.

Des organisations solidaires ont co-financé l'acquisition. Aujourd'hui une association de gestion a été créée pour gérer ce beau lieu : Les Terrasses Solidaires. Elle a besoin de votre soutien pour poursuivre la mise aux normes du bâtiment.

Participez à l'aventure en aidant à financer la suite !

Quel que soit le montant, tous les dons sont les bienvenus.



<https://www.helloasso.com/associations/les-terrasses-solidaires>

<https://www.leterrassessolidaires.org/>

<https://www.facebook.com/Les-Terrasses-Solidaires-107540388255844>



Partie de Turquie, la déambulation de la marionnette géante Amal représentant une fillette exilée, symbole des enfants migrant-es a fait étape dans le Briançonnais à Clarée, Val-des-Prés le vendredi 24 septembre.

Contre-sommet Afrique-France à Montpellier : 7, 8 et 9 octobre

Communiqué de la Marche des Solidarités.

<https://solidaires.org/Il-est-fini-le-temps-des-colonies-ouvrez-les-frontieres>.

CONTRE-SOMMET AFRIQUE-FRANCE 7, 8 ET 9 OCTOBRE À MONTPELLIER:

IL EST FINI LE TEMPS DES COLONIES, OUVREZ LES FRONTIÈRES !

Le 8 octobre, Macron organise à Montpellier le premier sommet Afrique-France de son mandat pour lequel il promet «le sommet du nouvel imaginaire entre pays» avec un «New Deal» de financement des économies africaines qui se fera «d'égal à égal» et mettra au centre la jeunesse africaine. Il n'a pas prévu de parler des droits des centaines de milliers de sans-papiers qui vivent en France, dont la très grande majorité vient de pays africains. Puisque ce n'est pas au programme du sommet, nous les mettons au cœur de notre contre-sommet !

ARRACHONS NOS DROITS
Alors que l'État français dénonce les violations des droits humains là où ses intérêts le lui permettent, il est bien plus complaisant avec les dirigeants des anciennes colonies françaises en Afrique subsaharienne qui réduisent les libertés publiques ou contournent la Constitution pour briguer un nouveau mandat. La France veut défendre son «pré-carré» en Afrique, mais son influence économique ne cesse d'y décliner face aux États-Unis, à la Chine et ou à d'autres européens.

Heureux et nombreux Africains subissent toujours l'importation de multinationales qui accaparent les terres, polluent, détruisent les forêts et spolient les richesses avec la complicité des dirigeants



**LIBERTÉ
ÉGALITÉ
PAPIERS**

d'une grande manifestation de clôture (9 octobre à 15h au parking Arceaux) de ce contre-sommet Afrique-France.

Des autocars sont prévus au départ de Paris dans la nuit du 6 et du 8 octobre. Si vous souhaitez vous inscrire, contactez la marche des solidarités.

Rappelons aux gouvernants que la solidarité n'a pas de papier, n'a pas de frontières, et n'a pas de nationalité ! Que la solidarité, c'est la lutte ! Une lutte internationale contre le système injuste des frontières qui brise des communautés, des vies, qui domine les plus pauvres et les plus précaires !

Le 9 octobre, marchons nombreux.es à Montpellier pour exiger :

LA LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION

LA FIN DES EXPULSIONS DEPUIS LA FRANCE

LA RÉCIPROCITÉ DES VISAS ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS AFRICAINS

LA RÉGULARISATION DE TOUTES LES SANS-PAPIERS

Nous marcherons nombreux.es pour notre camarade Boubou Doukara, membre du collectif des sans-papiers de Montreuil qui a été arrêté par la police puis expulsé le 7 septembre vers le Mali.

Les collectifs de sans-papiers et la marche des Solidarités porteront leurs revendications à Montpellier lors d'une manifestation d'ouverture (7 octobre), de forums de rue (8 octobre) et

de forums de rue (8 octobre) et

POUR CONTACTER LA MARCHÉ DES SOLIDARITÉS : FB: [HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/MARCHESOLIDARITES](https://www.facebook.com/marchesolidarites)
INSTAGRAM: [HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/MARCHESOLIDARITES/](https://www.instagram.com/marchedesolidarites/)
TW: [HTTPS://TWITTER.COM/MSOLIDARITES](https://twitter.com/MSolidarites) • MAIL: MARCHÉ-DES-SOLIDARITES@RISEUP.NET

Il est fini le temps des colonies, ouvrez les frontières !

Le 8 octobre, Macron organise à Montpellier le premier sommet Afrique-France de son mandat pour lequel il promet «le sommet du nouvel imaginaire entre pays» avec un «New Deal» de financement des économies africaines qui se fera «d'égal à égal» et mettra au centre la jeunesse africaine.

Il n'a pas prévu de parler des milliers de soldats français de l'opération Barkhane. Rien non plus sur les trois coups d'État militaires en Afrique de l'Ouest en treize mois (au Mali, au Tchad et en Guinée). Aucune solution proposée pour sauver les migrant.e.s de la mort en Méditerranée. Et encore rien pour les droits des centaines de milliers de sans-papiers qui vivent en France, dont la très grande majorité vient de quelques pays africains. Puisque ce n'est pas au programme du sommet, nous les mettons au cœur de notre contre-sommet !

Arrachons nos droits !

Alors que l'État français dénonce les violations des droits humains là où ses intérêts le lui permettent, il est bien plus complaisant avec les dirigeants des anciennes colonies françaises en Afrique subsaharienne qui réduisent les libertés publiques ou contournent la Constitution pour briguer un nouveau mandat. La France veut défendre son «pré-carré» en Afrique, mais son influence économique ne cesse d'y décliner face aux États-Unis, à la Chine et ou à d'autres européens. Nos frères et sœurs en Afrique subissent toujours l'implan-

tation de multinationales qui accaparent les terres, polluent, détruisent les forêts et spolient les richesses avec la complicité des dirigeants africains. S'ils et elles quittent leur pays, parviennent à survivre à la traversée et enfin arrivent dans les pays d'émigration comme la France, alors l'État les harcèle, les prive de droits et les livre à un patronat sans scrupules. Les sans-papiers ont travaillé en 1re ligne pendant le confinement en France, dans les métiers de la livraison, du nettoyage, sur les chantiers ; ou alors ont été licencié.e.s, sans aucune chance d'aide financière et sans droits. Pourtant Macron n'a eu qu'un mot à leur égard : «Vous avez des devoirs avant d'avoir des droits».

La solidarité n'a pas de papier, pas de frontières, pas de nationalité

Face à la politique meurtrière et au silence coupable de nos dirigeants, nous devons lutter pour nos libertés et pour l'égalité ! Ce contre-sommet est l'occasion de rappeler à ces gouvernements que nous refusons d'être la monnaie d'échanges de leur grand marché néocolonial.

Les collectifs de sans-papiers et la marche des Solidarités porteront leurs revendications à Montpellier lors d'une manifestation d'ouverture (7 octobre), de forums de rue (8 octobre) et d'une grande manifestation de clôture (9 octobre à 15 h au parking Arceaux) de ce contre-sommet Afrique-France.

Des autocars sont prévus au départ de Paris dans la nuit du 6 et du 8 octobre. Si vous souhaitez vous inscrire, veuillez contacter Youssef (07 51 14 35 60) ou Khaled (07 53 91 61 66), membres de la Coordination des Sans-Papiers 75.

Rappelons aux gouvernants que la solidarité n'a pas de papier, n'a pas de frontières, et n'a pas de nationalité ! Que la solidarité, c'est la lutte ! Une lutte internationale contre le système injuste des frontières qui brise des communautés, des vies, qui domine les plus pauvres et les plus précaires !

Le 9 octobre, marchons nombreux.x.ses à Montpellier pour exiger :

- La liberté de circulation et d'installation ;
- La fin des expulsions depuis la France ;
- La réciprocité des visas entre la France et les pays africains ;
- Régularisation de toutes les sans-papiers ;
- Nous marcherons nombreux.x.ses pour notre camarade Boubou Doukara, membre du collectif des sans-papiers de Montreuil qui a été arrêté par la police puis expulsé le 7 septembre vers le Mali.

Pour contacter la marche des solidarités :

Facebook : <https://www.facebook.com/marchesolidarites>

Twitter : <https://twitter.com/MSolidarites>

Instagram : <https://www.instagram.com/marchedessolidarites/>

Mail : marche-des-solidarites@riseup.net (nouvelle adresse)

EN ILLE-ET-VILAINE, POUR UN DÉPARTEMENT PLUS ACCUEILLANT : UNE CONFÉRENCE ET DES ENGAGEMENTS

Le samedi 9 octobre 2021 est organisée une Conférence Départementale des Villes, Territoires et Réseaux accueillants d'Ille-et-Vilaine. Celle-ci rassemblera associations, citoyen.nes et élu.es qui œuvrent pour un accueil solidaire des personnes exilées depuis plusieurs années. En effet, l'accueil solidaire des personnes exilées ne se limite pas à la seule ville de Rennes ; dans de nombreuses communes et territoires du département d'Ille-et-Vilaine, des associations et des élu.es accueillent et accompagnent les exilé.es.

Face au durcissement des lois envers les étranger.res, le rassemblement de toutes ces initiatives est devenu nécessaire. En mai dernier, une charte des villes, territoires et réseaux accueillants d'Ille-et-Vilaine a été rédigée, puis signée par une trentaine d'associations de tout le département (Collectif des Sans-Papiers 35, LDH Rennes, Bienvenue Fougères, Soutien Migrants Redon, Accueil Réfugiés Bruz, MRAP 35, Cimade35, Solidaires 35...) ainsi que par des élu.es de différent-es collectivités territoriales. C'est l'ensemble des signataires de cette charte qui vont se rencontrer le 9 octobre prochain.

Au programme de la journée : échanges d'expériences sur le logement, l'accompagnement juridique, l'éducation ; intervention d'invité-es (coordinatrice d'ANVITA et membre du réseau de Le Vigan) ; village associatif ; conférence de presse ; repas avec accompagnement musical. L'objectif de cette charte et de cette conférence est de créer une collaboration continue et pérenne entre associations et élu.es à l'échelle du département pour mutualiser les expériences et savoirs-faire en matière d'hébergement et d'accompagnement dans tous les domaines. Au-delà de cette première journée de lancement, l'objectif est de créer un réseau d'échanges réellement actif au niveau départemental et d'organiser, une à deux fois par an, des rencontres de travail et de réflexion pour améliorer l'accueil solidaire des exilé.es en Ille-et-Vilaine.

Informations pratiques : la conférence départementale aura lieu samedi 9 octobre, de 14 h 30 à 18 h 30, à l'Espace Vau Gaillard de Bruz.

LE CAMPMENT DES GAYEULLES À RENNES

Depuis le mois de Juillet, faute d'hébergement disponible plus d'une centaine de personnes exilées dont une cinquantaine d'enfants campent dans le parc des Gayeulles à Rennes. Elles sont soutenues par plusieurs organisations, associations, partis et syndicats dont Solidaires 35, pour tous les aspects matériels, tentes, nourriture, cours de français... La totalité des enfants ont été assez facilement scolarisés. Les soutiens, alors que la météo devient de moins en moins clémente sont toutes et tous épuisé.e.s. Tant la mairie de Rennes que la préfecture refusent la réquisition de logements, prétendant qu'ils en ont déjà beaucoup fait mais que les hébergements sont saturés. Le collectif inter-organisation de soutien aux personnes exilées envisage dans un avenir proche leur mise à l'abri par la réquisition d'un local aujourd'hui vide.



Obtenir un rendez-vous, pouvoir déposer un dossier, c'est un droit ! Chacun-e doit avoir accès au service public, français-e ou étranger-e.

Préfets : ouvrez vos guichets Pour l'accès aux droits
mercredi 6 octobre – 15 heures
Rassemblement
 Fontaine Saint-Michel
 Métro Saint-Michel

mardi 30 novembre – 18 heures
Meeting
 Bourse du Travail
 75, rue Charlot - 75003



KONTRE LA DÉMATÉRIALISATION

En Ile-de-France, le Collectif « Bouge ta pref » pour l'accès aux droits* continue sa campagne contre la dématérialisation des prises de rendez-vous à la Préfecture. Depuis des mois, ce collectif organise des dépôts collectifs de référés auprès des tribunaux administratifs dans toute l'Ile-de-France pour que la justice oblige les préfectures à donner un rendez-vous aux personnes qui n'attendent que la possibilité de régulariser leur situation. Depuis décembre plus d'une centaine de référés ont été déposés et jugés dans leur très grande majorité en condamnant les Préfectures à donner des rendez-vous. Chaque dépôt est accompagné d'une manifestation ou un rassemblement.

Le dernier rassemblement s'est tenu mercredi 6 octobre à 15 h Fontaine des Innocents à Paris.

*Au niveau régional, ce collectif regroupe ADDE, ASMIE, La Cimade IDF, Union régionale CGT, Dom'Asile, Droit d'Urgence, FASTI, Femmes de la Terre, FSU IDF, GISTI, Jurissecours, LDH IDF, MRAP, RESF, Réseau Foi et Justice, SAF, Secours Catholique IDF, Solidaires IDF, Solidarité Jean Merlin. Celui-ci se décline également sur les départements franciliens.

Campagne Racket

Solidaires participe à la campagne « Racket sur les cotisations sociales », initiée en 2008, qui vise à dénoncer le fait que les salarié-es sans papiers payent impôts, taxes et cotisations sociale sans pouvoir bénéficier des droits et des prestations qui y sont attachés (retraite, allocation chômage...).

Dans ce cadre, à Paris, la prochaine permanence fiscale pour les personnes sans-papier aura lieu le vendredi 15 samedi 16 octobre dans 3 lieux :

- Droits Devant!!, 47 rue de Dantzig, Paris 15, de 11 h à 18 h le vendredi ;
- Bourse du travail de Saint Denis avec le CSP93 le vendredi ;
- Locaux de Sud Rail à Porte de Clichy avec le CSP17, impasse au 190 Bis Bd de Clichy, horaires à déterminer le samedi.

Ce sera l'occasion de revenir sur les problèmes liés à la réception de l'avis d'imposition.

Les camarades de Solidaires Finances Publiques sont disponibles pour des formations (y compris en région) permettant d'organiser des permanences fiscales.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : lindas1202@aol.com

RÉPRESSION CONTRE LA FAMILLE D'ACCUEIL DE MADAMA DIAWARA : RETOUR DU DÉLIT DE SOLIDARITÉ ?

Jeudi 16 septembre 2021, Véronique De Marconnay et Eric Durupt, le couple qui avait accueilli le jeune Malien Madama Diawara, étaient convoqués par la Police Aux Frontières de Gerzat dans les locaux de la gendarmerie de Loudes (Haute-Loire).

A 8h, ils se sont présentés à la gendarmerie et ont été immédiatement séparés et placés en garde à vue par les fonctionnaires de la PAF. A partir de ce moment et jusqu'à la fin de la garde à vue, qui s'est terminée dans l'après-midi, ils n'ont pas été autorisés à communiquer l'un avec l'autre.

Leur domicile a été perquisitionné, sous leurs yeux. La perquisition s'est

soldée par la saisie de leurs deux ordinateurs personnels et d'un téléphone portable. De retour à la gendarmerie, Eric Durupt et Véronique de Marconnay ont subi, séparément, un interrogatoire dans le cadre d'une enquête préliminaire dont l'objet serait des soupçons sur une supposée affaire de faux papiers, en lien avec les deux mineurs étrangers qu'ils avaient accueillis chez eux pendant près de deux ans. En toute légalité, puisque les deux jeunes leur avaient été confiés par une Juge pour Enfants afin qu'ils puissent s'occuper d'eux (santé, éducation, intégration...) et veiller sur eux en tant que TIERS DIGNES DE CONFIANCE (TDC) jusqu'à leur majorité.

Véronique de Marconnay et Eric Durupt réfutent en bloc ces accusations de SOI-DISANT malversations dans le but supposé d'obtenir un titre de séjour pour Madama. Ils les considèrent comme infondées et insensées.

Solidaires dénonce la criminalisation des militants.es en faveur des migrants.es, demande à ce que l'État, en la personne du Préfet du 43, cesse son véritable acharnement de ces militants.es, demande la régularisation de Madama.

Solidaires invite l'ensemble des adhérents.es à rejoindre la lutte tant localement que nationalement.